



جامعة يحيى فارس المدية
مختبر تعليمية اللغة والنصوص (م.ت.ل.ن.)

Université Yahia FARÈS Médéa
Laboratoire de Didactique de la Langue et des Textes
(L.D.L.T)

La transcription des noms toponymiques par les jeunes étudiants chélifiens

Hakima SLIMANI

Chercheure associée au CRASC

Université de Chlef

Revue Didactiques

ISSN 2253-0436

Dépôt Légal : 2460-2012

Volume (06) N° (02) Décembre 2017 pages 231-251

Référence : SLIMANI Hakima, «La transcription des noms toponymiques par les jeunes étudiants chélifiens», *Didactiques Volume (06) N° (02) Décembre 2017*, pp.231-251

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/300>

La transcription des noms toponymiques par les jeunes étudiants chélifiens

Hakima SLIMANI

Chercheure associée au CRASC

Université de Chlef

Résumé

Dans cet article, nous allons insister sur certaines caractéristiques des produits écrits appartenant à des étudiants de l'université de Chlef. Nous avons limité notre champ d'étude à une retenue synchronique. Nous avons collecté des documents écrits à partir d'un questionnaire comme point de départ pour les évaluations formatives et de développement. Les typologies des erreurs ont été fondées sur la phonétique fonctionnelle de N. Catach. L'objectif de notre contribution est d'exposer brièvement aux utilisateurs de la toponymie, comment la toponymie algérienne a besoin d'unifier l'écriture d'un même nom toponymique, mais aussi et surtout comment ses utilisateurs ont besoin d'une écriture régionale, tout particulièrement les scripteurs.

Mots-clés: toponymie, nom propre, transcription, translittération, langue

Abstract:

In this article we will highlight some features of written products belonging to students at the University of Chlef. We limited our field of study to a synchronic restraint. We collected written documents from a questionnaire as a basis for formative assessments and development. Errors typologies were based on functional phonetics N. Catach. The aim of our contribution is to outline the users to place names, how the Algerian place names need to unify the writing of the same name gazetteer, but especially how users need a regional writing , especially the writers.

Key Words: toponymy, proper noun, transcription, transliteration, language.

ملخص

في هذه المقالة سوف أسلط الضوء على بعض ملامح من المنتجات مكتوبة تابعة للطلبة في جامعة الشلف. قصرنا مجالنا الدراسة إلى ضبط النفس المتزامن. جمعنا وثائق مكتوبة من استبيان كأساس لتقييم التكوين والتنمية. واستندت أخطاء الأنماط على الصوتيات وظيفي N. Catach. والهدف من مساهمتنا هو تلخيص للمستخدمين وضع الأسماء، وكيف تحتاج أسماء الأماكن الجزائرية لتوحيد الكتابة من نفس اسم المعجم، ولكن كيف لا سيما يحتاج المستخدمون كتابة الإقليمية وخاصة الكتاب.

الكلمات المفتاحية: أسماء الأماكن، اسم العلم ، نسخ، حرفي، كتابة ، لغة.

Introduction :

Le toponyme est le lieu où convergent les déterminations sociales et les pulsions individuelles. La représentation du nom toponymique constitue en effet, du point de vue de la connaissance de l'écriture, un objet central. L'écriture des noms de lieux occupe une place importante dans l'histoire de la communication écrite puisqu'elle ne délivre pas uniquement de message, mais elle permet de désigner les membres d'une communauté linguistique en combinant à la forme orale de leur toponyme des qualités expressives empruntées au domaine graphique. Ecrire un nom toponymique est un fait d'une importance sociolinguistique considérable. Il constitue l'expression la plus simple d'un enregistrement écrit. Le passage du toponyme par l'écriture « ne contribue [...] pas à éclairer, et encore moins à simplifier, le statut du nom toponymique. Non seulement il diffracte les ambiguïtés qui lui sont propres dans les représentations nouvelles qu'il en offre, mais il en apporte d'autres, dues au fait que ses références sont à la fois visuelles et verbales, et que celles-ci ont elles-mêmes subi d'importantes altérations en se combinant dans l'écrit. C'est en cela précisément que réside l'intérêt de l'écriture du nom propre. » (A.-M.Christin, 1998, p.10)

1. Présentation du corpus des étudiants

1.1. Corpus

Il convient de fournir quelques détails sur la matière dont nous avons constitué le corpus. Pour recueillir les données, nous avons eu recours à un questionnaire distribué aux étudiants de l'université de Hassiba Benbouali de Chlef. Nous leur avons demandé d'écrire les noms de lieux de la région du Chéliff¹ dont notamment les noms de communes, de villes et de villages, de wilayas en français. La passation a duré 35 minutes et les noms qui figurent sur le questionnaire étaient écrits en arabe.

1.2. Etudiants

L'université accueille des étudiants de provenances différentes ainsi des étudiants de la wilaya de Chlef, de Ain Defla, de Relizane de Tissemsilt, des étudiants étrangers ou provenant des autres wilayas. Et ces étudiants fréquentaient les villes (au moins les potentielles). «Les étudiants dans les universités constituent habituellement le public le plus pratique pour les recherches universitaires, mais il est souvent exprimé que l'on ne doit pas considérer les résultats des enquêtes sur ce public comme généralisables à des populations plus grandes.» (P.Garett, 2010, p.140). Le choix des étudiants entre 17 et 32 ans, ayant un niveau de première année universitaire minimum était un pré-requis inévitable et important à notre question concernant l'influence de la branche d'étude sur les représentations linguistiques. Ce questionnaire nous a semblé intéressant de le soumettre à des étudiants inscrits aux différentes facultés (sciences humaines et technologiques), car

¹ Selon le découpage administratif actuel, le Chéliff comprend cinq wilayas qui sont : Ain Defla, Chlef, Relizane, Tissemsilt et Tipaza. Il constitue une partie charnière de la géographie de l'Algérie. Il se trouve répartis entre deux régions : à l'est la région algéroise et à l'ouest la région oranaise (est à mi-chemin d'Oran et d'Alger). Le territoire est divisé en une partie septentrionale (la région de Béni Houa, Dahra oriental et central et quelques parties de l'Ouarsenis où on parle à la fois berbère et arabe) et une partie du sud (la plaine, l'Ouarsenis où on parle uniquement arabe dialectale). La région est traversée par le grand oued en Algérie: *Oued Chlef*.

beaucoup d'enquêtes sociolinguistiques menées en Algérie ont été réalisées uniquement aux niveaux des facultés des lettres et des langues.

Aussi, à coté de l'arabe qui est la langue maternelle de la quasi-totalité de l'ensemble (95,83%), 4,16% des sujets ont le berbère local comme langue mère. La majorité, tous niveaux confondus, parle le français (55 % des interrogés). Une autre catégorie exprime avoir utilisé l'anglais (16,66%), 3,33% de l'échantillon seulement exprime avoir servi l'allemand et l'espagnol.

2.Objectif

le nom toponymique est un moyen de communication. La communication renvoie à des pratiques sociales et discursives (l'écriture étant aussi un discours). La plupart des toponymes algériens ont été notés par les Français à l'époque coloniale. En consultant les listes actuelles des noms publiées par l'INCT, l'annuaire téléphonique, le cadastre, les cartes des étudiants, ainsi que les différents panneaux jalonnant les routes, on s'aperçoit la multiplicité d'écritures attribuées à un même nom de lieu, le foisonnement de variantes orthographiques nuit à la compréhension et à la localisation des lieux. Notre but est de donner une occasion aux les étudiants pour qu'ils réfléchissent sur l'orthographe des noms toponymiques (et pourquoi pas anthroponymiques). « A cet égard, la question de la normalisation de la dénomination n'a pas un intérêt uniquement scientifique, mais elle relève de la plus haute importance quand il s'agit de télécommunication, de médias étrangers, de sécurité aérienne et maritime, de cartographie internationale, de tourisme, etc.» (F.Benramdane et B.Atoui, 2005,p.187)

3. Démarche d'analyse

Le nom toponymique autant qu'un nom propre cède une position au lexique d'une langue. Nous proposons une méthode d'analyse qui étudie les écrits des jeunes étudiants dans une perspective linguistique. Il nous a paru nécessaire, en effet, de porter un regard sur les écritures des noms toponymiques régionaux afin de mieux mettre en évidence les difficultés rencontrées par les

jeunes universitaires chéliens (autant que futurs employés, architectes, cartographes, etc.), ainsi que les modèles proposés par eux, car les écritures officielles obéissent au système de translittération de Beyrouth² peuvent comporter des lacunes, Nous avons établi notre typologie des erreurs en référence au modèle proposé par Nina Catach.

Deux causes sont à l'origine des écrits: la composante formelle et la composante analogique.

-Erreur de forme

les étudiants essaient d'une part, de représenter fidèlement le nom algérien (qu'il soit arabe, berbère ou autre) écrit en arabe par, des caractères latins. La phonétique du nom toponymique joue un rôle majeur dans les produits écrits. La structure syllabique des noms dans l'usage quotidien est aussi un paramètre pertinent.

-Erreur d'analogie

D'autre part, l'arabisation qui a touché les différentes écritures officielles de certains noms (exemple oued s'écrit wadi) a influencé sur les productions écrites des étudiants. La raison d'être une erreur est due aussi au processus de généralisation comparative interne (langue arabe/berbère) de la langue française.

4. Analyse des écrits

Les données indiquent que la descriptions des différentes formes d'écriture relevées lors de l'analyse a donné lieu à des résultats variés quant erreurs phonétiques allant de 20 à 37 formes pour les noms composés, et de 2 à 8 formes pour les noms simples.

² Le système de Beyrouth est un système de translittération (représentation d'un son arabe par un caractère latin) adopté par les pays arabes en 1972, il est mis en point par le BGN (USA) et PCGN (Grande Bretagne) en 1956, puis il a été révisé et adopté par le Groupe des Experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques GENUNG.

Sur 108 noms de commune, un seul toponyme soit 0,92 %, a une écriture uniforme (Relizane) et 107 soient 99, 98% (presque la totalité des noms du corpus) ayant une écriture multiforme. 6 ont une double écriture, ils représentent 5,55%. 8 ont une triple écriture (7,4%), 4 ont une quadruple écriture (5,55%).

On peut classer ces erreurs orthographiques selon le dictionnaire linguistique en cinq catégories

4.1.La déglutination

Le premier type des erreurs d'écriture du nom toponymique régional, est celui de la chute qui consiste en la modification du nom par la disparition d'un ou plusieurs graphèmes à l'initial, à l'intérieur ou à la fin. Quand le graphème initial est supprimé, il s'agira d'aphérèse, par contre si c'est le dernier graphème qui est abrogé, on l'appellera apocope. Lorsqu'un phonographe vocalique ou consonantique est omis à l'intérieur du nom, nous discernons la réduction vocalique de l'haplologie. La réduction est une faute qui consiste à anéantir une voyelle à l'intérieur du nom, qui se traduit par la suite de plusieurs consonnes ou de syllabes inaccentuées. Quant à l'haplologie, est un phénomène qui consiste à supprimer une consonne redoublée. Le dernier procédé d'altération phonétique consiste à supprimer au moins une syllabe d'un nom.

4.1.1.Aphérèse de "el"

La syllabe "el" par laquelle commence couramment les noms arabes ou arabisés et qui est la marque morphologique de détermination définie de la langue arabe. Contrairement aux usagers de la langue arabe classique, le parler arabe dialectal tend à supprimer l'article défini "el" dans tous les mots quotidiens. Ainsi, cette altération pourrait être volontaire par nos jeunes étudiants qui désiraient une francisation du nom régional ou tout simplement un allègement de la prononciation: El *Hadjaj* s'écrit *Hadjaj*; El *Karimia* s'écrit *Karimia*,; El *Marsa* s'écrit *Merssa* ; El *Hassi* s'écrit *Hassi* ; El *Attaf* s'écrit *Attaf*.

4.1.2. Aphérèse du phonogramme initial

Le deuxième type d'aphérèse consiste à omettre le phonogramme initial. La suppression de la lettre "h" dans *Arranfà* (au lieu de *Harranfà*) s'explique par l'inexistence du phonème [h] dans le système phonétique français ; *Oum Drou* s'écrit *medroue*, l'omission de la voyelle [u] ne peut refléter que l'usage orale quotidien.

4.1.3. Apocope du graphème "e"

Le "e" final ne se fait presque sentir qu'il s'efface entièrement. Le plus souvent, dans le parler régional, l'apocope vient de l'habitude d'allongement compensatoire et d'une syllabe finale inaccentuée qui marquait ainsi le masculin, ainsi *El Main* est transcrit pour *El Maine* ; *Ain-Meran* pour *Aïn Mérane* et *Oued-Goussin* pour *Oued Goussine*.

4.1.4. Apocope du graphème "a"

L'apocope phonétique ne se limite pas aux noms terminés par une lettre qui n'existe pas dans le système vocalique arabe, mais elle s'opère aussi sur la lettre "a". L'explication qui pourrait être donnée de ce fait d'altération, serait que les jeunes étudiants remplacent chaque graphème arabe par un graphème latin (français pour eux), sauf la dernière lettre "t". Cette dernière représente un morphème grammatical de genre féminin arabe, on l'écrit en arabe, mais on ne la prononce pas. Le "a" tombe dans les écrits des étudiants soit par un fait d'un oubli, parce que c'est une marque de féminin (non prononcée), c'est le cas de *Labio Medjadja* se transforme en *Abiad medjadj* ; *Tadjena* en *Tadjn* ; *Zeboudja* en *el zeboudj* ; *Djelida* en *Djelid* ; soit c'est une forme d'abréviation, c'est le cas de *El Remka* qui devient *El Remk* (le "k" remplace deux sons le [k] et le [a]) ; soit non sentis par les jeunes étudiants, en effet, à l'origine c'est une pharyngale et souvent cette lettre est occultée (ils ne veulent pas dédoublé le "a") : *Oued El Djemà*, *Oued Aldjema*, *wad Djama* est transcrit pour *Oued Djemaa* ; *Boumedfaa* pour *boumedfa*.

4.1.5. La chute vocalique

Pour l'ensemble algérien, Ahmed Belkaid a confirmé la thèse déjà énoncé par Marcel Cohen. Il a montré que la structure syllabique de l'arabe parlé dans les villes algériennes et notamment dans la région de Chlef, est régie par la loi générale qui tend à éviter l'apparition de voyelles phonétiquement brèves en syllabe ouverte non finale. Cette norme traduit l'économie syllabique du parler qui se caractérise par la profusion de groupes consonantiques et par la prééminence de la syllabe fermée sur la syllabe ouverte. Ainsi, les voyelles supprimées sont comme suit:

-Le graphème "o" : est supprimé uniquement dans Labiod Medjadja qui devient *Abid Medjadja*, *Abid Mjaja*, *Labid Mjaja*, *lbyd madjaj Bide Mdjadja*, cela pourrait être expliqué par l'usage quotidien, car, le nom est prononcé avec un "i" seulement et non plus avec un "o", donc, cette catégorie d'étudiants a l'habitude de raccourcir la voyelle et non plus l'arrondir.

Le graphème "a": toujours selon Ahmed Belkaid qui avait déjà montré que l'arabe dialectal privilégie dans la parole, les syllabes atones, c'est-à-dire inaccentuées, le [a] qui est supprimé dans la liste qui suit est bref (haraka), c'est pour cette raison qu'il a été omis : *lbyad medjadja* pour Labiod Medjadja. Aussi, le "a" de *Beni Bouaateb/beni bouteb*, est une laryngale non accentuée à l'origine (saken), tandis que de *Belaas/ Belace*, *Amra/Alméréa* est accentuée. Pour le nom de Haranfa, il n'y a pas de voyelle entre la glottale sonore [h] et la vélaire fricative [ɣ], c'est-à-dire qu'il se réalise sans prononcer le "a", cela pourrait expliquer les transcriptions suivantes: *Hranfa* et *Hmadna* pour *Haranfa* et *El Hamadena*.

Le graphème "e" inaccentué: cette voyelle centrale d'ouverture moyenne est absente du système vocalique arabe/berbère, ce phénomène d'altération ne peut se justifier par la méconnaissance de ce graphème, mais par le parler quotidien qui préfère soukoun, il est à signaler que la voyelle supprimée occupe une place initiale ou médiane, ainsi *Bouzghaia*, *Tadjna*, *Snjas* sont les formes altérées de *Bouzeghaia*, *Tadjena*, *Sendjas*.

La graphie "e" accentuée: cette omission reflète objectivement l'usage quotidien de ces noms. En effet, il y a une différence entre l'arabe classique et l'arabe dialectal, et par conséquent la transcription officielle et la transcription de nos jeunes. La première ne transcrit le nom qu'après son arabisation, tandis que la deuxième représente les réalisations des locuteurs. Ainsi, le générique "béni" est réalisé "bni" dans *Béni Bouateb*, *Béni Haoua*, *Béni Dergoun*. l'article défini arabe "el" devient "l" devant la pharyngale "h": *Abou El Hassan* s'écrit *Abo lhassan*, *Abou-lhacen* ; *Souk El Had* s'écrit *Soug Lhad* ; et le "e" devant les lettres dite solaires (hourouf chamssia) est occulté dans *Sidi Abd rahman* au lieu de *Sidi Abd Errahmane* ; *Had Chekala*, *Had Chkala* au lieu de *Had Echkala*. De même la voyelle mi-fermée ne se réalise pas entre les deux consonnes de la première et la deuxième syllabe atone: *Ténès/Tnese*.

4.1.6.L'aplographie ou l'hapaxépie

Selon Marouzeau, l'haplographie est une faute d'écriture qui consiste à n'écrire qu'une fois un caractère ou groupe de caractères qui devrait être dédoublé. Dédoubler une consonne en arabe est une marque morphologique de durée. Nina Catach distingue cinq valeurs pour chaque consonne supprimée ou oubliée:

valeur de base: quand une consonne n'est pas écrite et ne modifie pas la prononciation française, mais elle distingue entre le phonème français et arabe, ainsi dans les écritures suivantes: [t] dans *Atafe* pour *El Attaf* ; *Chetia* pour *Chettia* ; *El Kitar* pour *El Guettar* ; [ð] dans *Oued Fedah*, *Wad el Fada* pour *Oued Fodda*.

valeur de position: lorsqu'une consonne est omise et donnera lieu à une prononciation différente qui influe dès fois sur le sens, ainsi nous citons la suppression de la lettre "s" dans *Hasi*, *al hasi* pour *El Hassi* ; *oued gosin*, *oued gousine* pour *Oued Goussine*.

valeur auxiliaire: correspondant à une consonne non prononcée, et n'influe pas sur la prononciation, mais elle reflète un phonème arabe, c'est le cas de la lettre "h" dans *Bou Zegaya* pour *Bouzeghaia* ; *Kmis miliana* pour *Khemis Miliana*, *Hammam Riga* pour *Hammam Righa*.

valeur zéro: lorsqu'une consonne n'est pas écrite et ne peut exercer aucune influence sur la prononciation du nom, dans les noms suivants, la suppression du "d" dans *Zadin*, *Zadine*, *Zedin*, n'influe pas sur *Zeddine* ; du "k" dans *Sidi Akacha/Sidi Akkacha*.

Digramme : lorsque le graphème omis est un groupe de deux consonnes employées pour transcrire un phonogramme, nous avons ainsi *Abyade majaja* pour *Labioud Medjadja*.

4.1.7.L'abrègement

L'abrègement est un processus courant d'abréviation qui consiste à supprimer une partie du nom, cette partie peut être en position initiale, médiane ou finale. Elle peut être aussi un générique ou un spécifique dans les noms composés. Ainsi, ce type d'erreur est aussi fréquent dans notre échantillon, cela pourrait être due à un oubli, ou bien à une difficulté rencontrée par nos jeunes pour franciser/transcrire certains noms, c'est le cas de *Bni Atabe*, *Beni Atabe* pour *Béni Bouateb* ; *Ain Lache*, *Ain Chikhe* pour *Ain Lechiekh*, ou bien même, cette écriture reflète l'usage quotidien qui consiste à employer soit le spécifique : *Mejaja* pour *Labioud Medjadja* ; *Sidi Abed* pour *Merdja Sidi Abed* ; *Aoulad Achikh* pour *Djemaa Ouled Cheikh* ; soit le générique : *Belacel*, *Belaissal*, *Bel Acel*, *Belasel* pour *Belassel Bouzegza* ; *Merdja* pour *Merdja Sidi Abed* ; *Tacheta* pour *Tacheta Zougagha*. L'écriture peut être aussi une forme d'abréviation qui leur facilite la transcription : *S M'hamed Benali* pour *Sidi M'hamed Benali* ; *S M'hamed Benaouda* pour *Sidi M'hamed Benaouda*.

4.2.La commutation ou la substitution

La substitution est un phénomène linguistique très fréquent qui consiste à mettre à la place d'un graphème qu'on a supprimé un autre graphème que l'on a déplacé. Ce processus se compose de l'assimilation des voyelles qui consiste à modifier une voyelle

par une autre ; de l'assimilation de consonnes qui est le phénomène de substitution d'une consonne à une autre ou d'une syllabe à une autre ; de la dissimilation qui consiste en la commutation de sons non contigus et de la vocalisation qui est le passage d'une consonne ou d'une glide (semi-consonne) à une voyelle.

A ces quatre formes linguistiques, nous ajoutons aussi, la traduction qui consiste à faire passer un nom d'une langue (arabe/berbère) dans une autre langue (française). Les tableaux suivants récapitulent les différentes écritures de certains graphèmes aussi bien consonantiques que vocaliques.

4.2.1.L'assimilation des voyelles et des consonnes

Les voyelles des noms de notre corpus sont représentées par différentes graphies, on remarque qu'elles oscillent entre l'arabisation et l'anglicisation des noms (utilisation de wa, oo, ae). Quant aux consonnes, les étudiants sont beaucoup plus conscients (sauf le cas de sh), en effet, ils ont respecté la prononciation quotidiennes de certains noms, prenons à titre d'exemple le nom *Ramka* qui se prononce [Ramka]: par cette forme d'écriture, les jeunes transpositeurs veulent distinguer entre les noms propres algériens qui se prononcent avec l'uvulaire occlusive sourde [q] et se transcrivent avec la vélaire [k] comme dans *Abdelkader*. Le nom *Dahra* est aussi prononcé avec la fricative emphatique sonore [ðʕ], on peut dire qu'on peut prendre en considération leur proposition pour corriger les formes écrites de certains noms.

Les tableaux suivants récapitulent les différentes écritures de certains graphèmes aussi bien consonantiques que vocaliques

a- Les voyelles

Graphie	Transcriptions relevées	Toponymes
a	E o ai i ea ou à ee	<i>Abo el Hassen, Mersa Sidi-Okacha chatiai Ain Marin lebeade medjadja Sidi oukasha Sidi àkacha Al Heedjaje</i>
e	a i ou o é	<i>Bani Bouatabe Bani Rachid Bni Dourgoun Béni Dorgon</i>
ou	o u oo e i oi aw ao w	<i>Abo lhassan Abu el hassan Bany bootab mesadak misadak oud koisin, oiled Ben Abdelkader wad kawsain Aolad fares</i>

	a we eu au wi wa où e a	<i>wlad farece</i> <i>Bni Dergan</i> <i>Tawegrit</i> <i>Em edreue</i> <i>Em eldraue</i> <i>tawigrit</i> <i>Tawagrite</i> <i>Harchoùm</i> <i>Ane merane</i> <i>Bani Bouatabe</i>
é	i u	<i>Tines</i> <i>tunes</i>
i	y e é ey ay ï a ae u	<i>Abadya</i> <i>Boukader</i> <i>Bné bouattab</i> <i>Ebeyad Majaja</i> <i>Ouled Sidi Mayhoub</i> <i>Ouled Sidi Mayhoub</i> <i>Khmis maliana</i> <i>Abadae</i> <i>Boukadur</i>
y	i ai u e	<i>Ouad seli</i> <i>Oud slaie</i> <i>wad selu</i> <i>wade selle</i>

o	a	<i>Abiad-Medjaja</i>
	e	<i>Lebied medjadja</i>
	oo	<i>oude fooda</i>
	ou	<i>Ain Tourky</i>
	u	<i>Burdj Limir Khaled</i>

Tableau 1 Les graphèmes représentant les voyelles

b- Les consonnes

Archigraphème	Transcriptions relevées	Toponymes
S	c	<i>Cendjasse</i>
	ç	<i>el marça</i>
	z	<i>Mendez</i>
	ħ	<i>Belahcel Bouzegza</i>
C	s	<i>Hossaynia</i>
Ch	sh	<i>Shatia</i>
Dj	j	<i>Alwelja</i>
G	k	<i>El Kattar</i>
	kh	<i>Oued Khoussin</i>
	qu	<i>remqua</i>
	gh	<i>Boghadir</i>
D	dh	<i>Dhahra</i>
	th	<i>wadi al fatha</i>
B	p	<i>Sopha</i>
K	q	<i>Souq elhad</i>
	g	<i>Soug Lhad</i>
Gh	r	<i>Tachta zougara</i>
Es	El	<i>Al Salam</i>
Er		<i>Sidi-Abd-Elrahman</i>

Tableau 2 Les graphèmes représentant les consonnes

4.2.2. La dissimilation

La dissimilation est un changement phonétique qui a pour but de créer une différenciation entre deux sons voisins, mais non-contigus. L'un des deux changeant son point d'articulation et le plus fréquent est le passage de g en r, b en d. Ce capharnaüm peut être dû à une méconnaissance de transcrire le phonème arabe notamment l'uvulaire [ɣ], c'est le cas de *Bouzraia*, *Bouzria* pour *Bouzeghaia* ; *Tachna Zougara* pour *Tachata Zougagha* ; à une étymologie populaire comme *Bouradir* pour *Boukadir*³ ; ou tout simplement à une faute d'inattention particulièrement pour les sons qui ayant le même mode d'articulation tel que le "n" transcrit "m", dans *Harchoùm* pour *Harchoun* et "r" dans *Taraek Ber ziad* pour *Tarik Ibenziad* ; le "d" transcrit pour "b" dans *Boukabire* pour *Boukadir* ; le "b" transcrit "n", dans *Awlad Ben sande Al Khader* pour *Ouled Ben Abdelkader* et "d" dans *Sidi Add El Rahman* pour *Sidi Abderrahmane*. Ainsi que vu leurs positions, certains graphèmes remplacés peuvent modifier la phonétique du nom, c'est le cas de, *El Hacania* pour *El Hassania*. L'écriture peut aussi refléter un défaut de prononciation de son transcripteur (zézaïement) où le [z] est remplacé par [ʒ] : *jabouja* pour *Zeboudja*, et le [d] par [ʒ] dans *El Djahera* pour *Dhaha*.

4.2.3. La vocalisation

La vocalisation est le passage d'un son de la qualité de consonne ou semi-consonne à la qualité de voyelle. La semi consonne [wa] représentée officiellement par "oue", s'écrit "oi", "wa" ; ainsi, la semi-consonne [j] est représentée par "i", "ei" et "ai", a été écrit "i" par nos jeunes étudiants ; enfin, la glide [w] se transcrit "oui" a été écrit par "ui" ou même "wi". *Oued Fodda* devient *Wad el Fadha* ; *Rouina/ el ruina*, *Al Rwina* ; *Aïn Torki* s'écrit *Ain Etorki* ; *Béni Haoua/Bni Hawa*.

³ Selon l'étymologie, le nom actuel est une altération de Boughdir, qui signifie "le propriétaire de l'étang".

4.2.4. La traduction

Un autre procédé d'écriture des noms toponymiques est celui qui consiste au remplacement de la forme de la langue du toponyme par une autre forme appartenant souvent à la langue française. Malgré que notre question était "*Comment écrivez-vous en français les noms de lieux suivants*", on distingue deux types d'écriture, le premier consiste en la substitution du nom algérien par son ex-nom colonial français. Ainsi, *Abou El Hassan* a repris *Cavaignac* ; *Aïn Mérane/Rabelais* ; *Benairia/Flatters* ; *Boukadir/Charon* ; *Ténès/Cartennae*. Le deuxième consiste en adaptation sémantique. En effet, les jeunes transpositeurs traduisent le nom (ou une partie du nom) qui leur paraissent le plus transparent, c'est le cas de *Labioud Medjadja* se transforme en *Blanche* ; *Oued Fodda/oued de l'argent Aïn Lechieikh/Source des vieux* ; *Zemmora/Les Olives*. Nous signalons que certains noms ont subi les deux procédés à la fois : *Béni Haoua/Francis Garnier, Fils d'Eve* ; *Zeboudja/Hanoteau, Olives* ; *El Matmar/Clinchant, Les Silos*.

4.3. L'ajout

À côté des procédés de réductions vocaliques, consonantiques, et substitutions, qui n'ont en général qu'une valeur d'indice sémiotique pour ceux des pratiquants d'une autre langue, ou d'un système de transcription différent, il existe aussi des écritures à fonction expressive. Elles sont aussi appelées rajouts. Elles demandent un ajout, conscient ou non conscient. En voici les erreurs qu'on a confrontées

4.3.1. La prosthèse

Le premier type de ce troisième procédé consiste à ajouter une voyelle ou une consonne à l'initiale des noms toponymiques ; dans notre échantillon, nous avons relevé l'introduction de "el" à l'initial de tous les mots qui leurs semblent arabes ou arabisés : *Chettia* s'écrit *El-chatia*, *el chettia*, *al shatia* ; *Harenfa/El Harenfa*, *El Haranfa*, *El Hranfa*, *Alhranfa*. Le transpositeur qui a ajouté le "a" dans *Aami Moussa* au lieu de *Ammi Moussa* a bien voulu transcrire la pharyngale [ʔ].

Aussi, la chute du [l] et le développement du [e], sont deux procédés de facilitation articulatoire dans le parler populaire chélifien, ce qui pourrait expliquer le rajout de la lettre "e" dans les noms qui suivent: *Chettia* devient *Echettiya*, *Echettia* ; *Chlef* devient *Echelef*, *Ech chlef* ; *Dahra*/*Adahra* ; *Sobha*/*Asobha*, *asabha*, *esabha* ; *Remka*/*Erramka*, *Eramka*, *E'Ramka* ; *Rouina*/*Erouina*.

De même, l'apparition du [a] à l'initiale généralement du générique ouled, est une marque d'arabisation, ainsi comme le montrent les écritures suivantes : *Ouled Aich* devient *Aouelad Aich* ; *Ouled Sidi Mihoub*/ *Aouled Mihoub*, *Aoulad Sidi Mihoub* ; *Ouled Ben Abdelkader*/ *Awled Abdelkader*.

4.3.2.L'épenthèse

Hormis le cas précédent, nous nous sommes retrouvés en face d'un autre type d'erreurs, qui consiste à intercaler dans un nom toponymique un graphème. On a inséré une voyelle entre deux consonnes, tantôt, c'est une voyelle qui est introduit entre deux consonnes, tantôt, c'est l'article défini arabe "el" qui est inséré. On l'explique généralement comme une euphonie, c'est le cas de *Aine meran*, *Ane merane*, *Aine Mran* au lieu de *Aïn Mérane* ; *Abyade majaja*, *lebeade medjadja*, *Bide Mdjadja* au lieu de *Labiod Medjadja* ; *Oueldja* au lieu de *Ouldja* ; *Soubeha*, *sebeha*, *Sobehe* au lieu de *Sobha*.

D'autres écritures illustrent tout autant le phénomène d'arabisation : *Oued Fodda*, *Aïn Rahma*, *Bordj Emir Khaled*, *Ouled Aich*, *Oued Djemaa*, *Ain Defla*, *Ain Soltane* se réalisent avec l'article défini, la marque de la consonne finale (t merbouta), le "i" et le "e" (qui sont considérés comme haraket), *Wad el Fadha*, *Oued El Fadha*, *Wadi el fedha*, *Wadi feddah*, *Ain el Rahma*, *Ain Al Rahma*, *Ain Erahma*, *Bourdj Al Amir Khalad*, *Ain Edafla*, *Ain Esoltane*.

Ou d'une réalisation phonique des voyelles arabes longues [a:] : *Aïn Mérane*/*Ain Mraane* ; *Ouled Abbes*/*oulead abess* ; *Tadjna*/*Taadjna*, ou brèves : *Breira*/ *Barira*, *Bareerah* ; *Chlef*/ *chelif* ; ou même de la voyelle berbère "a" qui est aussi la marque

morphologique de détermination du masculin berbère. L'écriture officielle masque l'origine berbère du nom : *oud asli*, *oued eslie*, *wadesslie* pour *Oued Sly* ; *Sidi Amhamed Benoodda* pour *Sidi M'hamed Benaouda* ; *Ain-Emmren*, *ain amerane* pour *Ain Mérane* ; *Iued-Erhiou* pour *Oued Rhiau*.

4.3.3. la gémination

Aussi, nous avons été confrontés à un autre phénomène qui est le redoublement d'une consonne. La consonne gémignée est perçue comme plus longue que la consonne simple. Cet allongement peut avoir une fonction expressive : *Béni Zentis* devient *Bni Zentisse* ; *Ténès/Tness* ; *Mendes/Mendess*, *mendasse* ; *El Matmar/matmmer* ; *Mazouna/Mazzouna* ; *Arib/Arrib* ; *Belaas/Bel-Ass* ; *Djelida/Djellida* ; *El Abadia/El Abbadia* ; *Miliana/Milliana*, *malliana* ; *Oued Chorfa/Oued Chorffa* ; *Boukadir/Boukkadir*, *Boukkadir*.

4.3.4. Le paragogique

Très souvent, la paragogue consiste à ajouter une lettre à la fin du nom. Ce phénomène est fréquent dans l'altération des noms arabes se terminant par le morphème féminin "t" ou par la pharyngale "ʔ". La marque du féminin (t merbouta) est soit ajoutée à la fin des transcriptions françaises : *Djamat ould el Cheikh* au lieu de *Djemaa Ouled Cheikh* ; *Merdjet Sidi Abed*, *Mardjat sidi abed* au lieu de *Merdja Sidi Abed* ; soit elle est remplacée par la lettre "h" : *Bareerah* pour *Breira*.

4.3.5. La diphtongaison

La diphtongaison est un phénomène qui consiste à modifier souvent la voyelle finale. Cette dernière finit par se dédoubler pour former un graphème plus complexe : le diphtongue. A vrai dire, la voyelle ajoutée remplace une lettre arabe inexistante dans le système phonétique français. Il s'agit de la pharyngale "ain", de la pharyngale sonore (hamza), des voyelles brèves [i] et [a] qui sont considérées comme des mouvements (haraket) et de la semi-consonne [j]. Ainsi nous les trouvons respectivement dans *Bouzeghaia/Bouzeghaia*, *Bouzerghaia* ; *Béni Haoua/Beni Hawaa* ; *Oued Sly/ Oued Sliy*.

4.4.L'interversion

Le quatrième groupe d'erreurs de transcription du nom toponymique est appelé interversion (ou métathèse) qui consiste en la permutation de deux lettres dans la chaîne écrite. Ces deux graphèmes se trouvent souvent en contact. L'interversion impliquant aussi des sons contigus ou non contigus. Par rapport aux autres procédés précédents, ce phénomène n'est pas très fréquent dans notre corpus, sauf pour certains cas. Le changement de place des lettres introduit systématiquement une commutation de prononciation qui influe parfois sur le signifié du nom : *Abou El Hassen/Abou lehassen* ; *Oued Fodda/wad lefada* ici, l'interversion de "el" en "le" entraîne un changement au niveau morphologique. La transmutation du déterminant arabe "el" en une forme déterminative française "le" a pour conséquence la francisation du toponyme algérien. Ainsi *Béni Haoua* devient *Bein Haoua* ; *Djidiouia/Djdiwai* ; *El Guettar/Kattra*.

5.L'agglutinement

Enfin, le cinquième type d'erreur qu'on a confronté est l'agglutinement. Ce dernier phénomène consiste à fusionner deux noms distincts, généralement un générique⁴ et un spécifique⁵ dans un mot composé. Dans notre échantillon, nous avons trouvé deux cas. Le premier procédé consiste à souder les deux noms sans laisser du blanc entre eux ou entre le déterminant arabe "el" et le spécifique: *Sidi Khettab* s'écrit *SidiKhatab* ; *Oued Sly/wadesslie* ; *Ouled Abbès/Awladaabas* ; *Oum Drou/Omdroua*

⁴ Le générique est une partie du toponyme qui identifie d'une façon générale la nature du lieu nommé, qu'il soit un lac, une rivière, une montagne, exemple: **Oued Fodda**.

⁵ Le spécifique est une partie d'un nom toponymique qui personnalise, de façon particulière l'entité géographique dénommée, exemple: Oued **Fodda**.

le deuxième, consiste à les unir à l'aide de trait d'union. Ce deuxième processus a une grande importance dans l'écriture du nom français. Selon le groupe des experts, la présence du trait d'union permettra de distinguer entre dénomination géographique et administrative : les noms écrits sans trait d'union servent à désigner une région géographique, alors que ceux qui sont écrits avec le trait d'union désignent une subdivision administrative : *Abou-Elhassane*, *Abou-el-Hassan* pour *Abou El Hassan* ; *Ain-Meran* pour *Aïn Mérance* ; *Ben-Neyria* pour *Benairia* ; *Bni -Hawa* pour *Béni Haoua*, *Ammi-Moussa* pour *Ammi Moussa*, *Oued-Goussine* pour *Oued Goussine*.

Conclusion

On a bien vu en ce qui concerne le toponyme comme marque d'identité régionale que pour les procédures d'arabisation que pour les procédures de francisation, forme orale et forme écrite sont indissociables: on joue tantôt sur l'une tantôt sur l'autre, mais on tient compte toujours de l'une et de l'autre. Pour les jeunes universitaires, écrire le nom fait partie d'un processus complexe, parce que sa réussite suppose une harmonie entre sonorités, significations et forme graphique. La sonorité est la prononciation quotidienne, c'est aussi la transmission fidèle du nom, la signification est la charge sémantique que porte chaque nom, la forme graphique est l'essai de représenter fidèlement les sons du nom algérien par les lettres de l'alphabet français. On peut considérer les altérations quelles soient volontaires ou non soit que chacune des graphies était en jeu soit qu'elle était méconnue. Une étude approfondie permettra d'améliorer cet aspect du projet (transcription/normalisation des noms de lieux en Algérie). Le développement souhaitable concerne donc aussi bien la forme que le contenu. Dans le premier cas, Il s'agirait de prendre appui sur les compétences locales (les compétences orale et écrite) tout en travaillant avec les officiels, les acteurs de la politique toponymique en Algérie. Dans le deuxième cas, il est suggéré de faire des cours de formation à la toponymie (et pourquoi pas à l'anthroponymie) avec l'appui d'une création de base de données. La constitution de rapports entre les mots de la

base de données et le lexique d'un grand corpus de référence (langue, catégorie de noms, sens, etc.) permettrait d'attribuer, sous forme de conformité, à l'usager des contextes représentatifs de l'emploi effectif des noms toponymiques.

Références bibliographiques

BELKAID, A, 1971, *Le parler arabe de Ténès. Etude phonologique, grammaticale et lexicale*. Doctorat d'état de linguistique sous la direction de Françoise Denis, Paris V.

BENRAMDANE F et ATOUI A , 2005, *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Oran, Editions CRASC.

CATACH, N, 2014, *L'orthographe française : traité théorique et pratique, avec des travaux d'application et leurs corrigés*, Paris, Armand Colin.

CHRISTIN, A-M, 1998, *L'écriture du nom propre*, ouvrage collectif coordonné par Chtistin Anne-Marie, Paris, L'Harmattan.

GARETT, P, 2010, *Attitudes to language*, Combridge, Combridge University Press.